

République française

Département de la Gironde

COMMUNE DE BEGADAN

Séance du 15 septembre 2021

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 08/09/2021

Présents : 12

L'an deux mille vingt-et-un et le quinze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean Robert DUHET

Votants: 13

Pour: 13

Présents : Jean Robert DUHET, Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Rémi LAPORTE, Eric GOMEZ, Maité TEYNAC, Didier TEYNAC, Richard DEGAS, Bénédicte AUBELLE, Laurence VASLOT, Dominique ANGELY, Hervé COMPAGNET

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés: Eric TAMISIER par Jean Robert DUHET

Excusés: Samuel CAMPET

Absents:

Secrétaire de séance: Rémi LAPORTE

Objet: MOTION CONTRE LE PROJET DE CHAMPS CAPTANTS DU MEDOC - DEL_033_2021

Alors que vient de se voter la loi Climat, se profile en Gironde au cœur du parc naturel régional du Médoc une catastrophe écologique programmée avec le projet de 14 forages en nappes profondes pour alimenter Bordeaux-Métropole en eau potable.

Ces 14 forages situés sur nos communes médocaines du Temple, du Porge et de Saumos, à environ 300 m de profondeur, présentent un vrai risque écologique et un impact négatif sur la nappe superficielle de nos forêts de pin maritime, dite nappe plio quaternaire, qui pourrait se traduire par un abaissement du niveau de nos nappes phréatiques en été d'une ampleur telle que nos forêts de pin maritime présenteraient le risque de voir leur croissance ralentir, voire de disparaître.

Depuis 2014 ce projet a été mené sans concertation et dans l'opacité la plus totale provoquant une inquiétude légitime de nos populations médocaines.

Le BRGM estime la zone impactée à 15 000 ha sur nos communes médocaines et des imprécisions demeurent.

Si l'eau demeure un bien commun, il appartient, en premier lieu, à Bordeaux-Métropole de traiter les fuites de son réseau tel que prévu dans le cadre des Assises de l'Eau avant d'envisager des prélèvements aux conséquences incertaines pour les générations futures.

Aussi et au vue des éclairages apportés, le conseil municipal demande, à l'unanimité, l'arrêt du projet de champs captants du Médoc, dans l'attente de garanties scientifiques et des compensation financières de la part de Bordeaux-Métropole.



Fait à BEGADAN, le 15 septembre 2021
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire
Jean Robert DUHET

